



Évreux, le 16 juin 2016

Cérémonie de remise de permis AM Collège Maurice de Vlaminck – Verneuil-sur-Avre Vendredi 17 juin 2016 à 16H00

Le collège Maurice de Vlaminck à Verneuil-sur-Avre organise une action de formation de 4 jours alternant sécurité routière, cours de conduite (2 roues), initiation à la rédaction de curriculum vitae et de la lettre de motivation, entretien professionnel et découverte des métiers.

L'objectif est de faire passer à des élèves de troisième, s'orientant principalement vers des formations professionnelles type apprentissage, issus de milieux défavorisés, le permis AM (ou brevet de sécurité routière, s'adresse aux jeunes qui souhaitent conduire un scooter inférieur à 50 cm³ ou une voiturette dont la puissance est limitée).

Le collège de Verneuil-sur-Avre se situe dans une zone rurale du sud de l'Eure, éloignée des centres de formation de l'académie (40 kms d'Évreux et 120 km de Rouen) et de ceux des départements voisins (Eure et Loir et Orne). Cette formation va permettre aux jeunes d'acquérir une mobilité indispensable pour la poursuite de leur formation, en leur donnant accès à un permis, qui aurait été trop onéreux pour leurs familles.

Ainsi, pendant quatre jours, treize élèves de l'établissement ont profité de différents ateliers et d'une formation théorique et pratique dispensée par des professionnels de la sécurité routière (auto-école SECUROUTEXPERT, inspecteur du permis de conduire, gendarmerie) afin d'obtenir le BSR (Brevet de Sécurité Routière) correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.

L'action, financée en partie par la préfecture, se conclura le vendredi 17 juin 2016 à 16h00 - en présence de Monsieur Philippe BARON, Directeur de la réglementation et des libertés publiques de la Préfecture de l'Eure - par une cérémonie de remise des permis de conduire aux élèves.

L'apprentissage de la sécurité routière dès le plus jeune âge est une priorité pour les services de l'État. Les jeunes usagers de la route, qu'ils circulent à pied, en vélo ou en cyclomoteur, doivent être conscients des dangers et adopter dans leurs habitudes, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but est de préserver leur intégrité physique et celle des autres usagers de la route. Ces futurs citoyens doivent être des ambassadeurs de la sécurité routière.

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35